



Augmentation jusqu'à 9 millions de tonnes à l'horizon 2025

Page 4

ACADÉMIE MILITAIRE DE CHERCHELL "HOUARI-BOUMEDIENE"

Le Président Tebboune préside la cérémonie de sortie de promotions



© Photo : D.R

Le Président Abdelmadjid Tebboune, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, a présidé hier dimanche à l'Académie militaire de Cherchell "Houari-Boumediene", la cérémonie annuelle de sortie de promotions des différents établissements de formation de l'Armée nationale populaire (ANP) au titre de l'année 2022-2023. Le président de la République a été accueilli à son arrivée à l'Académie par le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-major de l'ANP, accompagné d'officiers supérieurs de l'ANP. Lire en page 2

ALGÉRIE-IRAN

Ahmed Attaf reçu par le Président Raïssi Page 2



EXPORTATIONS ALGÉRIENNES HORS HYDROCARBURES
Une montée fulgurante, selon un rapport d'Algex Page 4

PRÉINSCRIPTION ET ORIENTATION DES TITULAIRES DU BACCALAURÉAT



Les principes et condition d'accès à l'université définis Page 3

FÉDÉRATION DONNEURS DE SANG

L'Algérien Abdelmalek Sayah élu président

L'Algérien Abdelmalek Sayah a été élu au poste de président de la Fédération internationale des organisations des donneurs de sang lors de l'assemblée générale électorale qui s'est tenue hier dimanche dans la capitale italienne, Rome, indique un communiqué de la Fédération algérienne des donneurs de sang. M. Sayah a occupé le poste de Secrétaire général de la Fédération internationale de 2017 à 2023. Il devient le premier Arabe et Africain à être élu à ce poste depuis la création de la Fédération internationale des organisations des donneurs de sang le 4 décembre 1955, précise la même source.

HYDROCARBURES ET ENR

Signature de plusieurs accords entre Sonatrach et TotalEnergies

Le groupe Sonatrach a signé, hier dimanche à Alger, avec le groupe français TotalEnergies deux contrats d'hydrocarbures, un contrat portant l'extension des engagements contractuels pour la vente/achat de GNL ainsi qu'un protocole d'accord dans le domaine de la transition énergétique et des énergies renouvelables. Ces contrats ont été signés au siège de Sonatrach par le P-dg du groupe, Toufik Hakkar, et le P-dg de TotalEnergies, Patrick Pouyanne, en présence du secrétaire général du ministère de l'Energie et des Mines et des cadres des deux entreprises.

AADL

Lancement de l'opération de choix des sites pour les auteurs de recours ayant versé la première tranche

L'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL) a annoncé, hier dimanche dans un communiqué, le lancement de l'opération de choix des sites pour les auteurs de recours ayant récemment versé la première tranche de leurs logements. «L'AADL informe ses souscripteurs du lancement de l'opération de choix des sites pour ceux d'entre eux, auteurs de recours ayant récemment versé la première tranche de leurs logements», lit-on dans le communiqué, qui précise que «l'opération reste ouverte». L'Agence a souligné que «les affectations suivront les procédures en vigueur et l'ordre chronologique».

Académie militaire de Cherchell "Houari-Boumediene"

Le Président Tebboune préside la cérémonie de sortie de promotions

Le Président Abdelmadjid Tebboune, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, a présidé hier dimanche à l'Académie militaire de Cherchell "Houari-Boumediene", la cérémonie annuelle de sortie de promotions des différents établissements de formation de l'Armée nationale populaire (ANP) au titre de l'année 2022-2023.

Le président de la République a été accueilli à son arrivée à l'Académie par le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-major de l'ANP, accompagné d'officiers supérieurs de l'ANP. Après l'hymne national, le Président Tebboune a passé en revue un détachement militaire qui lui a rendu les honneurs à l'entrée de l'Académie.

L'ouverture de la cérémonie a été marquée par le survol d'un escadron de six avions de formation qui a décoré le ciel de l'académie aux couleurs nationales, avant qu'une formation de six hélicoptères ne rende les honneurs au président de la République.

Après approbation du président de la République, les promotions sortantes ont été baptisées du nom du défunt moudjahid, le colonel Mohamed Salah Yahiaoui. Par la suite, différentes parades englobant des exhibitions militaires et sportives ont été exécutées par différentes formations de l'ANP. Dans son allocution d'ouverture, le Général d'Armée Saïd Chanegriha, a salué «la supervision personnelle du président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, de la cérémonie de sortie de promotions à l'Académie militaire de Cherchell, épine dorsale du système de formation de l'ANP».

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha a salué l'intérêt particulier accordé à l'Académie, à l'instar des différentes autres écoles de formation de l'ANP, «à travers la garantie de toutes les conditions et moyens humains et matériels, permettant de concrétiser la stratégie de modernisation et de professionnalisation de l'institution militaire».

Avant-hier samedi, le Général d'Armée Saïd Chanegriha, a ef-



«Académie constitue un miroir qui refléchet les grandes étapes franchies par l'ANP dans le domaine du renforcement de ses capacités militaires». (Photo:DR)

fectué une visite à l'Académie militaire de Cherchell «Houari-Boumediene», a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale. «Après la cérémonie d'accueil, M. le Général

de l'Armée, Chef d'Etat-Major de l'ANP, et en présence du Commandant des Forces terrestres, du Commandant de la 1^{ère} Région Militaire et du Commandant de l'Académie militaire de Cherchell, a présidé une réunion d'orientation avec les cadres, les enseignants et les élèves de l'Académie, où il a prononcé une allocution d'orientation, pour la circonstance, à travers laquelle il a souligné que l'Académie constitue un miroir qui refléchet les grandes étapes franchies par l'ANP dans le domaine du renforcement de ses capacités militaires», précise le communiqué.

«Je suis heureux de me retrouver aujourd'hui à l'Académie militaire de Cherchell "le défunt Président Houari Boumediene", à la veille de la cérémonie de sortie des promotions au titre de l'année scolaire 2022-2023. Je considère, sans exagération aucune, que ce prestigieux établissement de formation constitue un miroir qui refléchet les grandes étapes franchies par l'ANP dans le domaine de renforcement de ses capacités militaires», a affirmé le Général d'Armée, relevant qu'«au-delà de son renom et de sa symbolique, cette Académie est également le creuset où se fondent toutes les armes et les forces et s'unifient les concepts militaires de base pour nos futures élites militaires». «Dans ce cadre, le Haut Commandement de l'ANP continue, conformément aux orientations et instructions de M. le Président de la République, Chef Suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, à déployer tous les efforts néces-

Algérie-Iran

Ahmed Attaf reçu par le Président Raïssi

« Dans le cadre de la visite de travail qu'il effectue en Iran, chargé par le Président Abdelmadjid Tebboune, le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, a été reçu avant-hier samedi par le président de la République islamique d'Iran, Ebrahim Raïssi, auquel il a transmis les salutations du Président Tebboune ainsi que son message oral, «confirmant les démarches pratiques convenues par les deux Présidents lors de leurs entretiens téléphoniques, pour renforcer les relations algéro-iraniennes». Selon le communiqué du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, qui donne l'information, Ahmed Attaf a renouvelé, dans le même contexte, le soutien de l'Algérie à la dynamique positive que connaissent les relations arabo-iraniennes.

La même source indique que, pour sa part, Ebrahim Raïssi a fait part de «son admiration pour le développement que connaît l'Algérie à la faveur des réformes politiques, économiques et sociales globales conduites par le Président Abdelmadjid Tebboune», exprimant son souhait d'intensifier les contacts et d'œuvrer de concert avec lui pour concrétiser leur volonté commune de porter la coopération économique entre les deux pays au niveau des relations politiques exceptionnelles. Afin de concrétiser cette volonté, «le Président Ebrahim Raïssi a invité son frère le Président Abdelmadjid Tebboune à effectuer une visite d'Etat à Téhéran dès que son agenda le permet», ajoute la même source.

Ahmed Attaf avait eu auparavant des entretiens «approfondis» avec son homologue iranien, Hossein Amir-Abdollahian, au cours desquels les deux parties ont passé en revue l'état et les perspectives des relations bilatérales, et examiné les développements aux niveaux régional et international, ajoute le communiqué du ministère des Affaires étrangères. Dans une déclaration à la presse, Ahmed Attaf a affirmé que les entretiens ont abouti à «des résultats positifs et pratiques visant dans leur ensemble à relancer et à dynamiser les relations bilatérales». A cet égard, le ministre des Affaires étrangères a indiqué avoir convenu avec son homologue iranien de «lancer les préparatifs nécessaires à la tenue de la 3^e session de la Grande commission mixte, et d'activer les autres mécanismes de coopération bilatérale, à l'instar du Comité de suivi, du Comité des consultations politiques, et des différents Comités techniques et sectoriels». Il a également souligné la nécessité de se focaliser davantage sur notamment les secteurs de l'énergie, de l'industrie, de l'agriculture, des transports, des TIC, de la fabrication des médicaments et des équipements médicaux. Des dossiers internationaux importants ont été abordés par les deux ministres.

L. A.

REPÈRE

Sûreté d'Alger : Démantèlement d'une bande de malfaiteurs spécialisée dans le blanchiment d'argent et la fraude fiscale à Birtouta

Les services de la Sûreté de wilaya d'Alger, représentés par la Brigade de la Police judiciaire relevant de la Sûreté de la circonscription administrative de Birtouta, ont démantelé une bande de malfaiteurs, composée de trois (3) individus, spécialisée dans le blanchiment d'argent et à la fraude fiscale, et saisi un montant de 800 millions de centimes, a indiqué hier dimanche un communiqué de ces services. Agissant sur la base d'une information faisant état de l'enrichissement suspect d'un propriétaire de tabac, les mêmes services ont traité, la semaine dernière, une affaire d'association de malfaiteurs spécialisée dans le blanchiment d'argent et la fraude fiscale, précise le communiqué.

L'enquête diligentée par la Police judiciaire de la Sûreté de la circonscription administrative de Birtouta a permis l'identification du suspect (48 ans), un repris de justice originaire d'Alger, et la découverte d'un entrepôt de stockage de cigarettes et de tabac, où d'importantes quantités de tabac ont été découvertes, dont des marques étrangères.

La brigade a également arrêté ses deux associés (30 et 45 ans). L'opération s'est soldée par «la saisie d'une somme de 800 millions de centimes, de 46.457 paquets de cigarettes, tous types confondus, de 16.685 sachets de tabac à priser, de 25.750 unités de papier à cigarettes, de 1.484 unités de tabamel pour chicha et d'un véhicule utilitaire», détaille la même source. Les mis en cause ont été déférés devant le procureur de la République près le tribunal de Boufarik (Blida) pour fraude fiscale et blanchiment d'argent, conclut le communiqué.

saies, afin de conférer davantage d'efficacité et de professionnalisme, non seulement à notre appareil de formation, mais aussi à l'ensemble des composantes de nos forces armées, l'objectif étant d'atteindre une disponibilité optimale, digne d'une armée professionnelle et imposante, qui a pour devise la défense du peuple et de la patrie, et pour légitime ambition d'occuper les premiers rangs en termes de supériorité régionale», a ajouté le Général d'Armée. A l'issue, et en marge de cette visite, le Général d'Armée a «inauguré quelques infrastructures offrant de nombreux services qui contribueront certainement à réunir toutes les conditions adéquates aux élèves de l'Académie», conclut le communiqué.

Lakhdar A.

Voir sur Internet
www.lnr.dz.com

Préinscription et orientation des titulaires du baccalauréat

Les principes et condition d'accès à l'université définis

Le directeur des enseignements des premiers et seconds cycles au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique (MESRS), Djamel Boukezzata est revenu, hier dimanche à Alger sur la circulaire d'orientation qui définit les principes et conditions d'accès à l'enseignement supérieur, élaborée par la tutelle.

«La circulaire numéro 1 du 4 juillet 2023, relative à la préinscription et à l'orientation, a été préparée en étroite collaboration avec les chefs des établissements universitaires, via les conférences régionales, qui fixent les grands principes d'accès à l'enseignement et à la formation supérieurs et définissent les règles générales applicables en matière de préinscription et d'orientation des titulaires du baccalauréat ou autre diplôme étranger équivalent», a-t-il indiqué.

Intervenant sur les ondes de la Chaîne III de la Radio nationale dont il était l'invité de la rédaction", Djamel Boukezzata a fait état de l'introduction, cette année, de plusieurs nouveautés pour l'orientation des nouveaux bacheliers, dont, a révélé le directeur des enseignements au MESRS, le retour de la moyenne calculée pondérée et associée à la moyenne générale du bacca-



■ À partir de 2023, les nouveaux bacheliers seront admis en fonction de leur moyenne pondérée dans les filières scientifiques, médicales et techniques. (Photo : D.R)

lauréat. Et l'offre de formation pour la filière pharmacie, très demandée, se voit renforcée par 5 nouveaux points de formation, 7 nouveaux points pour la formation en science vétérinaire et 40 nouveaux points de formation d'ingénieur en sciences agronomiques.

Les Ecoles nationales supérieures (ENS), a poursuivi "L'invité de la rédaction" de la Chaîne III, vont élargir leur spectre de formation, en intégrant, a-t-il fait savoir, la formation de PEP en langue anglaise, ainsi que la formation de PEP en Education physique et sportive (EPS). Précisant que d'autres nouveautés seront annoncées par le ministre de l'Enseignement supérieur qui tiendra une conférence de presse le 15 juillet 2023.

Les nouveaux bacheliers, a encore fait remarquer Djamel Boukezzata, peuvent prétendre à une

inscription dans un parcours de formation soit en présentiel, soit à distance. De plus, a-t-il ajouté, conformément à la réglementation en vigueur, les bacheliers peuvent, s'ils le souhaitent, poursuivre deux parcours en parallèle, selon les disponibilités des offres de formation, les conditions d'accès et les places pédagogiques libres.

Rappelant que toutes les procédures d'orientation universitaire se font exclusivement sur le site dédié aux inscriptions. Récemment, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a publié un communiqué concernant les inscriptions des nouveaux bacheliers.

À partir de 2023, précise la même source, ces derniers seront admis en fonction de leur moyenne pondérée dans les filières scientifiques, médicales et techniques.

Les nouveaux étudiants auront la liberté de choisir entre 6 et 10 spécialités dans leur liste de préférences.

Dans le cas où aucun des choix exprimés par l'étudiant ne serait pas obtenu, le nouveau système lui propose de lancer une deuxième procédure d'inscription préliminaire. Il devra ainsi remplir une autre fiche de choix selon son ordre de préférence. Notons que suivant le planning diffusé par le MESRS via sa page Facebook, la première période d'inscription des bacheliers sur la plate-forme numérique se déroulera du 19 au 22 juillet.

La période de confirmation d'inscription initiale, quant à elle, sera de seulement 24 heures à partir du 23 juillet. Et que le traitement des vœux se déroulera du 25 juillet au 1^{er} août, soit, à l'annonce des résultats.

Rabah Mokhtari

BRÈVE

Présidence

Les règles de publication d'informations sur l'activité présidentielle rappelées

La Direction générale de la communication à la Présidence de la République a rappelé les règles de publication d'informations relatives à l'activité présidentielle, a indiqué hier dimanche un communiqué de la Présidence de la République.

«La Direction générale de la communication à la Présidence de la République a rappelé la teneur de son précédent communiqué affirmant que les informations officielles émanent exclusivement des communiqués distribués par la Présidence de la République via sa Direction générale de la communication», lit-on dans le communiqué.

«Après avoir constaté un relâchement dans sa mise en œuvre, à travers la publication et la diffusion d'informations prétendument liées à des activités officielles, la Direction générale de la communication appelle une fois de plus au strict respect des lois de la République et de la déontologie de la profession, et prévient que tout recours à d'autres sources s'agissant de l'activité présidentielle relève de la propagande et de l'intox, ce qui engage la responsabilité de l'auteur qui en répondra», précise la même source.

Agence

Pr Rachid Belhadj :

«Le processus de numérisation facilitera la prise en charge des patients»

Le Pr Rachid Belhadj, directeur des activités médicales et paramédicales du CHU Mustapha-Bacha d'Alger et président du Syndicat national des enseignants-chercheurs hospitalo-universitaires (Snechu), a estimé, hier dimanche à Alger que le processus de numérisation du secteur, entamé de manière progressive, facilitera la prise en charge des patients. «La numérisation permettra la modernisation des services», a-t-il indiqué.

S'exprimant sur les ondes de la Chaîne I de la Radio nationale dont il était l'invité de l'émission "La Matinale", le Pr Rachid Belhadj a assuré que la numérisation des services de santé profitera à la fois aux patients et aux agents de santé. «La numérisation va permettre au patient de bénéficier des services de santé et de faciliter aux médecins la prise de décision pour une meilleure prise en charge de ce malade. Elle permettra également de pouvoir accéder plus facilement à des services de santé de meilleure qualité», a observé le directeur des activités médicales et paramédicales du CHU Mustapha-Bacha d'Alger. Pour le président du Syndicat national des enseignants-chercheurs hospitalo-universitaires (Snechu), le développement du système national de santé dépend de la numérisation du secteur. Soulignant la nécessité de réduire la migration des médecins à travers une réelle prise en charge des préoccupations de la corporation et considérant qu'il est temps de revoir le suivi des carrières et la formation de ce corps. «Il est devenu nécessaire pour chacun de contribuer au processus de développement du système de santé en Algérie, y compris le secteur privé», a-t-il

poursuivi. Le défi le plus important pour le système de santé en Algérie réside dans la réduction de la facture des traitements à l'extérieur du pays et la limitation de la migration des médecins, dira le Pr Rachid Belhadj. «Il est désormais nécessaire de protéger ces cerveaux en révisant la Loi fondamentale et en prévoyant toutes les conditions de travail qui leur permettent de remplir au mieux leur devoir, dans le but d'améliorer et de développer le système national de santé», a-t-il ajouté. Fin décembre dernier, le ministre de la Santé, de la Population et de la Recherche scientifique a assuré que l'Algérie ambitionne de généraliser la numérisation du secteur de la Santé avant juin 2023. «Nous allons procéder étape par étape, mais ce qui est pour la généralisation de la numérisation au niveau de tous les hôpitaux du pays, elle se fera avant juin 2023», a-t-il indiqué lors d'une visite d'inspection effectuée au CHU de Beni Messous (Alger). Faisant savoir que l'objectif essentiel de la numérisation de la Santé est de dispenser une meilleure prestation de service au malade. Outre une meilleure prise de décision, a-t-il poursuivi, la numérisation va permettre la traçabilité et la gestion des médicaments et du consommable au niveau des hôpitaux. «La numérisation va permettre de résoudre le problème des archives grâce au dossier électronique du malade, qui pourrait être transféré facilement en cas de besoin d'un établissement hospitalier à un autre et le malade n'aura plus à transporter à chaque fois son dossier puisqu'il pourra l'avoir sur un CD ou sur sa boîte mail».

Rabah M.

PROTECTION

Incendies

Nécessité de protéger le patrimoine forestier et les récoltes

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a souligné à nouveau, avant-hier samedi, la nécessité de protéger le patrimoine forestier et les récoltes agricoles des incendies, rappelant la décision interdisant d'allumer des feux ou des barbecues dans les espaces forestiers entre le 1^{er} juin et le 31 octobre 2023.

Le ministère de l'Intérieur a indiqué dans une note entrant dans le cadre de la sensibilisation aux dangers en lien avec la saison estivale, que «la conjugaison de nos efforts nous évitera les incendies en tout genre cette année», insistant sur la responsabilité de tout un chacun en matière de prévention.

Le ministère avait lancé, juin dernier, une campagne de prévention contre les feux de forêt, prévue tout l'été à travers l'ensemble des wilayas du pays, sous la supervision des walis de la République, avec la participation de plusieurs secteurs ministériels, organismes et établissements publics et acteurs de la société civile. Cette campagne vise à «sensibiliser à l'importance de la préservation du patrimoine forestier contre les risques d'incendies, par l'adoption des bons gestes et le respect des règles de prévention au niveau de ces espaces en vue de préserver l'intégrité des personnes et des biens».

Une Commission nationale de protection des forêts (CNPF) a également été installée pour l'année 2023. Composée de représentants de 13 ministères et de 11 entreprises nationales concernées par la protection des forêts, la Commission est chargée d'arrêter et d'actualiser le plan de lutte préventive et active contre les feux de forêt, les agents pathogènes et maladies des forêts. Elle œuvrera à mettre en place le programme des commissions de wilayas pour la préservation des forêts à l'entame de chaque campagne, d'étudier et d'exploiter l'évaluation finale sur la base des rapports qui lui sont transmis par ces commissions à la fin de chaque campagne.



Renforcement des capacités de stockage des céréales

Augmentation jusqu'à 9 millions de tonnes à l'horizon 2025

Le coup d'envoi du programme national de renforcement des capacités de stockage des céréales a été donné, avant-hier samedi depuis la wilaya d'Ain Defla, par le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Mohamed Abdelhafid Henni.

La capacité devrait atteindre 9 millions de tonnes avant fin 2025, et ce, dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du président de la République, Abdelmajid Tebboune, visant le développement du secteur de l'agriculture.

C'était dans le cadre de sa visite de travail à la wilaya d'Ain Defla que le ministre Henni a fait état du lancement de la réalisation de 350 centres de proximité de stockage de céréales à l'échelle nationale, d'une capacité de 50.000 à 70.000 quintaux, de 36 silos de stockage de céréales d'une capacité de 250.000 quintaux par unité de stockage, en sus de la relance de 16 silos, gelés depuis 2016, portant la capacité nationale de stockage des céréales à 9 millions de tonnes avant fin 2025. Tout en précisant qu'il s'agit d'un des plus importants programmes lancés par l'Etat depuis l'indépendance», en application des instructions du président de la République. M. Henni a affirmé que ce programme permettra «d'optimiser l'exploitation des capacités de production des céréales et des légumineuses, et d'en assurer un stockage rapide».

En ce qui concerne la filière céréale, M. Henni a indiqué que son secteur avait arrêté un programme horizon 2025 visant à étendre les superficies irriguées dans les wilayas du Sud à un million d'hectares afin d'atteindre l'autosuffisance en blé dur et de réduire de 50% la facture d'importation du blé tendre.



Concernant la filière céréale, M. Henni a indiqué que son secteur avait arrêté un programme horizon 2025 visant à étendre les superficies irriguées dans les wilayas du Sud à un million d'hectares. (Photo : DR)

Le ministre a également posé la première pierre du projet de réalisation d'un complexe stratégique de stockage de céréales d'une capacité de 200.000 quintaux dans la commune d'El Attaf, récemment dégelée.

La wilaya d'Ain Defla a bénéficié, dans le cadre de ce programme, de 11 centres de stockage de céréales.

Dans le cadre de sa visite, le ministre de l'Agriculture a présidé le lancement de la plate-forme numérique dédiée au suivi «quotidien et en temps réel» de la distribution du lait subventionné à travers toutes les unités de vente au détail.

Le ministre a suivi un exposé détaillé au niveau de la laiterie Arib, concernant la plate-forme numérique placée sous la supervision du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations, et dédiée au «suivi de la distribution du lait subventionné en ce qui concerne l'approvisionnement des laiteries publiques et

privées en matières premières par le biais de l'Office national interprofessionnel du lait (ONIL)». S'exprimant au terme de cet exposé, M. Henni a souligné que cette plate-forme est «un véritable support à la prise de décision en temps opportun», affirmant que cette réalisation «permettra de suivre le quota mensuel des producteurs de lait, la quantité quotidienne produite de lait par unité de production, le quota quotidien de lait subventionné pour chaque distributeur, ainsi que le quota quotidien de lait pasteurisé et subventionné en sachets pour chaque détaillant».

La numérisation est à même de faciliter la collecte «en temps réel des informations sur le réseau de distribution et permettra aux services concernés d'intervenir si nécessaire pour opérer des modifications», a-t-il expliqué.

Et de rappeler que la numérisation de la filière lait passait par trois étapes. La première, précise M. Henni, consiste en la numérisation

de l'approvisionnement en matière première de 118 laiteries publiques et privées conventionnées avec l'ONIL, en collaboration avec les ministères de l'Intérieur et du Commerce.

La deuxième étape concerne la numérisation du réseau de distribution par le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations en collaboration avec les ministères de l'Agriculture et de l'Intérieur, a-t-il poursuivi. Quant à la troisième étape, M. Henni a fait état d'une opération-pilote pour la numérisation en temps réel, par les distributeurs et commerçants de vente en détail, des chargements quotidiens.

L'opération sera généralisée au niveau national le dernier trimestre de l'année en cours, et ce, après l'approbation des services de régulation et de contrôle relevant du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations, a fait savoir M. Henni.

Djamila Sai

Appuis administratifs et douaniers, espaces d'expositions et Banques à l'étranger

Opérateurs et industriels saluent les grands engagements de l'Etat

Tout le monde était d'accord, avant-hier, pour constater le très bon climat des affaires qui règne aujourd'hui en Algérie, et le grand développement du volume des exportations hors hydrocarbures réalisé en 2022, grâce à la politique visionnaire et à l'engagement sans faille de l'Etat.

Des opérateurs économiques et des industriels ont tous salué, avant-hier, les grandes performances économiques et commerciales réalisées par l'Algérie au cours de ces trois dernières années, des exploits accomplis grâce à la batterie de mesures prises par les hautes autorités du pays visant le développement et l'émergence de l'économie nationale hors hydrocarbures, expliquent quelques opérateurs économiques et chefs industriels algériens.

Dans des déclarations faites avant-hier à l'APS, respectivement par le président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula et par le président du Cluster algérien des fruits et légumes à l'export "CAFLEX", Toufik Hadkeheil, les deux opérateurs économiques algériens ont, tout d'abord, salué les grands efforts et l'engagement sans précédent de l'Etat pour la renaissance des exportations algériennes vers des

marchés internationaux, à travers un ensemble de mesures importantes. Facilitations administratives et douanières pour stimuler les exportations hors hydrocarbures, l'implantation d'espaces d'exposition permanents de produits algériens dans nombre d'Etats africains, et l'ouverture de filiales de banques publiques à l'étranger, l'Etat a créé un climat des affaires très propice et prometteur à la fois pour permettre un énorme rebond des exportations algériennes vers le monde, plus précisément vers l'Afrique, les pays arabes et méditerranéens», disaient les deux opérateurs algériens à l'APS.

Le président du CREA, Kamel Moula a indiqué qu'aujourd'hui, l'économie algérienne jouissait d'aouts lui permettant de devenir le leader en matière d'exportation, notamment vers l'Afrique, les pays arabes et méditerranéens», a-t-il soutenu.

Le patron de l'entreprise Moula s'est félicité, dans ce cadre, des efforts considérables consentis ces dernières années en faveur des exportateurs hors hydrocarbures, à travers les facilitations administratives et douanières, la création d'espaces d'exposition permanents de produits algériens à l'étranger, au Sénégal et en Mauritanie dès juillet courant l'ou-

verture prévue de banques algériennes à Paris, à Nouakchott et à Dakar, qui permettra d'assurer aux opérateurs l'accompagnement bancaire nécessaire, et de propulser par la même les exportations hors hydrocarbures, établies à près de 7 Mds Usd l'année dernière. S'agissant de la méthode axée sur les objectifs engagée par les pouvoirs publics pour promouvoir les exportations hors hydrocarbures, le président du CREA a qualifié l'objectif de 13 Mds USD d'exportation hors hydrocarbures à réaliser cette année, de «très important», dira-t-il à l'APS.

Tout en s'alignant sur l'avis rapporté par Kamel Moula sur les engagements réels de l'Etat dans la promotion et le développement des exportations algériennes, hors hydrocarbures, vers les marchés internationaux, le président du Cluster algérien des fruits et légumes à l'export CAFLEX, Toufik Hadkeheil a, de son côté, mis en évidence le rôle des facilitations, douanières et administratives notamment, dont bénéficient les entreprises exportatrices en Algérie, tout en appelant à davantage d'accompagnement et d'encadrement de l'activité d'exportation sur le plan bancaire.

Sofiane Abi

ALGEX

Exportations algériennes hors hydrocarbures

Une montée fulgurante, selon un rapport d'Algex

Dans un rapport annuel établi par l'Agence nationale de la promotion du commerce extérieur (Algex), dévoilé hier par l'APS, les exportations algériennes hors hydrocarbures ont franchi un pas quantitatif et qualitatif inédit durant les trois dernières années, passant de 1,7 milliard de dollars en 2019 à près de 7 milliards de dollars en 2022. Selon les chiffres obtenus par l'APS auprès d'Algex, une nette évolution du volume des exportations hors hydrocarbures a été constatée durant ces trois dernières années, voire entre la période allant de l'année 2019 à 2022. Une évolution commerciale et économique révolutionnaire qui a touché presque l'ensemble des secteurs vitaux du pays, à l'image de l'industrie ou encore le secteur agricole tout comme dans d'autres domaines, tels que les produits industriels avec toute sa gamme et ses produits dérivés. Dans le domaine des produits industriels, ici le volume des exportations algériennes hors hydrocarbures a quadruplé durant l'année 2022, selon l'Agence nationale d'Algex, tandis que dans le domaine de la Chimie, parachimie et dérivés d'hydrocarbures, dont les engrais, l'ammoniac, les exportations en 2022 ont été dix fois plus par rapport à l'année 2021. Il n'en est de même pour le volume des exportations de matériaux de construction, entre autres des produits céramiques destinés à la construction, du ciment et rond à béton, selon les chiffres dévoilés par Algex. Toujours selon Algex, les exportations de la métallurgie et sidérurgie (demi-produits en fer et en acier, fils machines, tubes, profilés en fer et en acier...), ont connus un boom considérable durant l'année passée, passant à dix fois par rapport à l'année 2021. Par ailleurs, le même rapport a décrypté la grande performance des exportations algériennes hors hydrocarbures d'historique, compte-tenu de la dynamique sans précédent des revenus, en milliards de dollars et pour la première fois dans l'histoire de l'Algérie, réalisés au cours de ces trois dernières années. Une dynamique économique et commerciale qui a permis à l'Algérie de passer 1,7 Md Usd en 2019 à 7 Mds Usd en 2022, pour atteindre 13 Mds Usd du volume des exportations hors hydrocarbures à la fin de l'année en cours, ce qui répond amplement et largement aux aspirations et aux engagements du président de la République, Abdelmajid Tebboune, qui a placé, depuis son élection, le défi de la sortie de l'économie fondée sur les hydrocarbures en tête des priorités, fait part Algex. En dépit de la récession économique mondiale induite par la propagation de la pandémie de Covid-19, l'Algérie a pu réaliser plus de 5 Mds Usd d'exportations non-pétrolières à la fin 2021, rappelle le rapport d'Algex. Parmi les principales filières ayant connu une hausse importante des exportations, figurent les produits alimentaires, agricoles et pétrochimiques, les matériaux de construction (céramique, ciment et fer), le plastique, le caoutchouc, le verre, le papier, les médicaments, le textile ainsi que les appareils électroménagers, souligne le rapport d'Algex.

S. Abi

INFO EXPRESS

**Enseignement supérieur
Les règles
générales relatives
à la préinscription
et à l'orientation
des nouveaux
bacheliers fixées**

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a fixé dans sa circulaire numéro 1 du 4 juillet 2023, les règles générales applicables en matière de préinscription et d'orientation des titulaires du baccalauréat au titre de l'année universitaire 2023-2024. Signée par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, et publiée sur le site web du ministère, la circulaire vise à orienter les bacheliers au titre de l'année universitaire 2023-2024, et leur permet ainsi qu'aux titulaires d'un titre étranger reconnu équivalent, l'accès à l'enseignement et à la formation supérieurs. La circulaire précise que le nouveau bachelier « peut prétendre à une inscription dans un parcours de formation dispensé en présentiel ou à distance, conformément à la réglementation en vigueur ». « Le nouveau bachelier peut, s'il le souhaite, poursuivre deux parcours de formation en parallèle selon la disponibilité des offres de formation, leurs conditions d'accès et les places pédagogiques disponibles », lit-on dans ce document. ■

Affluence record à Médine

Plus de 4 millions de fidèles ont cheminé vers la Mosquée du Prophète Muhammad

Plus de 4 millions de pèlerins (4.252.000 très exactement), portés par l'amour inconditionnel envers le Prophète Muhammad (QSSL), ont cheminé du 7 au 14 Dhul Hijjah – du 25 juin au 2 juillet – vers Médine, la ville de la Lumière sanctuarisée, formant un immense cortège qui s'étendait à l'infini.



Sous les yeux impressionnés de plusieurs hauts dignitaires saoudiens, notamment ceux représentant la présidence générale de la Grande Mosquée et des Affaires de la Mosquée du Prophète, cette gigantesque procession a serpenté à travers la deuxième ville sainte de l'Islam, ondulant sur la vaste esplanade de la prestigieuse Al-Masjid Al-Nabawi, la Mosquée du Messenger de Dieu, avant d'y pénétrer pour la découvrir et prier. Son ampleur est d'ores et déjà entrée dans les annales du Hajj. Médine, la cité d'une pureté immaculée, louée pour ses mérites in-

estimables par une kyrielle de savants, dont nul n'ignore la place essentielle qu'elle occupe dans l'avènement de l'islam et le cœur de son grand homme, le Prophète Muhammad, a connu une affluence record lors d'un Grand Pèlerinage 2023 exceptionnel. Selon les chiffres précis communiqués par les autorités saoudiennes, 271.173 pèlerins ont eu le privilège de pouvoir se recueillir devant le tombeau du Prophète et 75 529 ont découvert Al-Rawdah Al-Shareef, un lieu d'une grande importance spirituelle et historique. 6.782 pèlerins ont visité les sites destinés aux personnes âgées, 14 766 ont assisté à des conférences au sein de l'enceinte sanctuarisée de la Masjid Al-Nabawi, 11 534 ont eu recours au service d'orientation religieuse, 17.650 ont visité des expositions, 3.001 ont eu be-

soin de traductions, 10.158 ont fréquenté la bibliothèque, 115.090 ont utilisé tous les moyens de transport disponibles et 8.296 ont bénéficié du service d'orientation. En outre, 203.294 bouteilles d'eau de Zamzam ont été distribuées et 426.457 repas ont été remis à ceux qui jeûnaient. Plus de 46.138 cadeaux souvenirs ont été offerts. Nul doute que le cœur de ces 4 millions de musulmans battra plus fort que jamais pour Médine, la pure des pures, le refuge des croyants et dernière demeure du Prophète Muhammad (saws), vénérée par tous, sur les cinq continents. Dans une de ses prières passées, comme lui, à la postérité, le Messenger de Dieu implorait : « Ô Allah ! Accorde à Médine deux fois les bénédictions que tu as accordées à La Mecque ». ■

Mort tragique du jeune Nahel

Un comité de l'ONU demande à la France d'ouvrir une enquête

Le Comité des Nations unies pour l'élimination de la discrimination raciale a appelé la France, à ouvrir « une enquête approfondie et impartiale » sur les circonstances de la mort tragique du jeune Nahel, tué par un tir policier. Dans un communiqué sur la situation en France, publié vendredi, les membres du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale ont demandé instamment à la France

d'« ouvrir sans délai une enquête approfondie et impartiale » sur les circonstances ayant conduit à la mort tragique du jeune Nahel, tué le 27 juin à Nanterre, près de Paris, par un tir policier, de « traduire en justice les auteurs présumés et, s'ils sont reconnus coupables, de les punir ». Les experts de l'ONU recommandent également aux autorités françaises de « prendre des mesures pour élimi-

ner les causes structurelles et systémiques de la discrimination raciale, y compris au sein des forces de l'ordre ». A Nanterre, où l'adolescent est né et a vécu, des milliers de manifestants sont descendus dans la rue lors d'une manifestation pour réclamer justice, avant de se propager à de nombreuses autres villes de France, dont Paris, Marseille, Lyon, Toulouse et Lille.

Alger

Le C-RA tient son assemblée générale ordinaire

Le Croissant-Rouge algérien (C-RA) a tenu, samedi dernier à Alger, son assemblée générale ordinaire, en présence de représentants de la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR) pour la région de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient (MENA). A cette occasion, la présidente du C-RA, Ibtissam Hamlaoui, a affirmé que cette assemblée se voulait une opportunité pour procéder à la restructuration de cette organisation humanitaire et à la révision de ses statuts pour se

conformer aux législations nationales et aux changements survenant dans le monde. Mme Hamlaoui a évoqué, dans ce sens, le programme d'action du CRA pour les années à venir, lequel repose, a-t-elle dit, sur la « concrétisation d'un plan ambitieux visant la professionnalisation de l'action humanitaire et de secours ». A noter qu'en marge des travaux de cette assemblée, un accord de partenariat a été signé entre le CRA et la Fondation nationale pour la promotion de la santé et le développement de la recherche (FOREM). A cette occasion, le président de

la FOREM, Mustapha Khiati, a indiqué que cet accord était « la première pierre pour la réalisation d'un édifice de coopération dans le domaine de l'action humanitaire ». Dans une déclaration à la presse, le représentant de la FICR pour la région MENA, Hossam Faycel, a salué le travail accompli par le CRA pour venir en aide aux catégories vulnérables à l'intérieur et à l'extérieur du pays, relevant que sa participation aux travaux de cette assemblée vise à « renforcer la coopération dans le domaine de l'action humanitaire ». ■

INFO EXPRESS

**Médéa
Distribution de 3.480 logements**

Dans le cadre des festivités du 61^e anniversaire de l'indépendance nationale, quelque 3480 logements tous types confondus ont été distribués, jeudi dernier, lors d'une cérémonie symbolique organisée au niveau du Musée d'El-Moudjahid « Si M'hamed Bougara », marquée par la joie des bénéficiaires. M. le wali de Médéa, Djahid Mouss, ainsi que les autorités civiles et militaires ont supervisé cette cérémonie au cours de laquelle des dizaines de clés de logement de différentes formules ont été remises à leurs propriétaires. Ce quota de logements comprend 243 logements publics locatifs répartis sur les différentes communes de la zone d'action, 260 logements location-vente (AADL), 257 logements promotionnels aidés et 550 aides à la construction rurale. M. Djahid Mouss a également annoncé la disponibilité de milliers de logements de différentes formules qui seront distribués d'ici la fin de cette année, y compris le logement des habitants des constructions illicites (RHP), dont des commissions spécialisées étudient actuellement les dossiers des concernés.

**Année universitaire 2022-2023
1.075 mémoires de fin d'études soutenues**

Un total de 1075 mémoires de fin d'études ont été soutenues et quel que 800 demandes de brevet d'invention ont été déposées durant l'année universitaire 2022-2023, a fait savoir, samedi à Alger, le président de la Commission nationale de coordination et de suivi de l'innovation et des incubateurs au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Ahmed Mir. S'exprimant lors d'une journée d'information organisée par le comité, en partenariat avec l'Ecole supérieure algérienne des affaires (ESAA), intitulée « Les médias au service de l'écosystème entrepreneurial en Algérie », M. Mir a fait état de « 1075 mémoires de fin d'études soutenues et de 800 demandes de brevet d'invention déposées au cours de l'année universitaire 2022-2023 ». « La stratégie du ministère de l'Enseignement supérieur visant la promotion de l'esprit entrepreneurial en milieu universitaire a permis d'enregistrer plus de 11.000 idées innovantes au niveau des différents établissements d'enseignement supérieur, réalisables en startup ou en micro-entreprises, en sus de plusieurs brevets d'invention », a-t-il ajouté. « Ces projets bénéficieront de l'accompagnement des 54 incubateurs et 84 maisons de l'entrepreneuriat au niveau national, afin de permettre à leurs porteurs de créer leurs entreprises », a affirmé le même responsable. De son côté, le directeur de l'ESAA, Karim Kiarred, a souligné l'importance de la coopération entre les universités, les écoles supérieures et les médias afin « d'ancrer la culture de l'entrepreneuriat ». ■

Russie/Algérie

Gazprom va exploiter deux gisements gaziers en Algérie

Cité par l'agence Russe, la dernière rencontre entre Sergueï Mochalnikov, vice-ministre russe de l'Énergie, et l'ambassadeur d'Algérie Smail Benamara a porté ses fruits nouvellement dont laquelle l'Algérie et la Russie ont fait part de leur souhait de collaborer davantage sur les questions pétrolières et gazières.

Dans le sillage de la venue du Président Tebboune au Forum économique de Saint-Pétersbourg le 15 juin dernier, l'Algérie et la Russie se sont mis entièrement d'accord pour renforcer leur coopération dans le domaine des hydrocarbures. A l'issue d'une rencontre entre le vice-ministre russe de l'Énergie Sergueï Mochalnikov et l'ambassadeur algérien Smail Benamara, les deux pays ont fait part de leur souhait de collaborer davantage sur les questions pétrolières, gazières et également dans le domaine de l'industrie électrique, a relaté le 4 juillet l'Agence. D'ailleurs, Moscou se dit prête à fournir des équipements russes pour les Centrales thermiques algériennes. «La Russie et l'Algérie mettent en œuvre de nombreux projets conjoints dans le domaine du combustible et de l'énergie. Les entreprises de nos pays sont intéressées par la poursuite du développement du dialogue énergétique et de la coopération mutuellement bénéfique», a déclaré Sergueï Mochalnikov dans un commu-



Projets conjoints entre l'Algérie et la Russie dans le domaine du combustible et de l'énergie.

niqué, repris par l'agence de presse russe Gazprom et la Sonatrach de plus en plus liées. A ce titre, selon des informations officielles, une réunion russo-algérienne sur l'énergie devrait avoir lieu d'ici septembre prochain, informe-t-on. Les deux pays ont évoqué l'idée d'une coopération dans le domaine de l'énergie atomique civile. De surcroît, le ministre de

l'Énergie Mohamed Arkab a rencontré Alexandre Voronkov, directeur régional Rosatom au Moyen-Orient et Afrique du Nord, le 3 juillet. Des partenariats existent déjà entre les deux fleurons des hydrocarbures russes et algériens, Gazprom et la Sonatrach. Le géant russe devrait prochainement participer à l'exploitation de deux nouveaux gisements gaziers dans la région

d'Oum El-Assel, pour un investissement estimé à un milliard de dollars, souligne la même source. L'Algérie est l'un des premiers producteurs du continent africain avec la Libye et l'Angola. Alger, à l'instar de l'Arabie saoudite et de la Russie, opte pour une stratégie baissière de sa production pour faire remonter les prix à la pompe, paraît-il.

Oki Faouzi

Envoi d'armes interdites pour l'Ukraine

Washington dénoncé

L'organisation internationale de défense des droits de l'Homme Human Rights Watch n'est pas d'accord avec la décision de l'administration américaine d'envoyer des armes à sous-munitions à Kiev et ne considère pas que les justifications de Washington concernant ces livraisons soient suffisantes. Au moins 38 organisations de défense des droits de l'Homme s'étaient publiquement opposées à la fourniture de ces armes à Kiev. Le même jour, les gouvernements de plusieurs autres pays (dont le Canada, l'Espagne, etc.) ont également exprimé leur position contre l'utilisation des armes à sous-munitions sur le champ de bataille. La diplomatie russe a réagi en rappelant les propos de l'exporte-parole de la présidence américaine. Ainsi, en février 2022, Jen Psaki avait qualifié l'utilisation d'armes à sous-munitions de «crime de guerre». L'ONU s'oppose aussi à leur emploi.

Palestine

Le SG de l'ONU maintient sa condamnation de l'entité sioniste pour l'usage excessif de la force à Jénine

Le secrétaire général des Nations unies Antonio Guterres maintient sa condamnation de l'entité sioniste pour l'usage excessif de la force à Jénine, a indiqué vendredi son porte-parole adjoint, Farhan Haq. Lors d'une rencontre

avec la presse jeudi au siège de l'ONU à New York, M. Guterres avait condamné l'entité sioniste pour son usage excessif de la force à Jénine, en Cisjordanie occupée. Il a dit condamner «tout acte de violence contre les civils».

Interrogé par un journaliste pour savoir si sa condamnation s'appliquait spécifiquement à l'entité sioniste, M. Guterres a répondu : «Elle s'applique à tout usage excessif de la force et, manifestement, dans cette situation, les

forces d'occupation sionistes ont fait un usage excessif de la force». Les frappes aériennes et les opérations terrestres menées par l'occupant sioniste dans un camp de réfugiés surpeuplé ont constitué les pires vio-

lences en Cisjordanie depuis de nombreuses années, avec un impact significatif sur les civils, a déclaré M. Guterres. «J'appelle une fois de plus l'entité sioniste à respecter les obligations qui lui incombent en vertu du droit

international, notamment le devoir de faire preuve de retenue ainsi que le devoir de réduire au minimum les dommages et les blessures et de respecter et de préserver la vie humaine.»

Agence

Palestine

L'ONU appelle à un financement accru après l'agression sioniste à Jénine

Les Nations unies ont exhorté les Etats membres à augmenter le financement de plus de deux millions de Palestiniens alors qu'elles évaluent les besoins urgents à la suite de la récente agression sioniste contre Jénine et son camp de réfugiés en Cisjordanie. Le porte-parole adjoint des Nations unies, Fa-

rhan Haq a déclaré vendredi : «En raison des importants dégâts causés aux infrastructures, tout le camp (à Jénine) est devenu sans eau et certains résidents sont sans abri». «Selon les estimations de nos partenaires humanitaires, plus de 100 familles (palestiniennes) ont perdu leur raccordement au

système d'assainissement», a-t-il déclaré aux journalistes. Il a souligné que les Nations Unies donneront la priorité à la réparation du réseau d'eau et d'assainissement dans les prochains jours, en plus de fournir une aide alimentaire et monétaire d'urgence et un soutien psychologique et social, en particulier

pour les enfants. Le porte-parole de l'ONU a ajouté que l'atténuation du risque de munitions non explosées serait également essentielle. «Pour soutenir ces efforts, nous exhortons les Etats membres à augmenter leur financement pour la réponse humanitaire», a-t-il ajouté. Pendant ce temps, Lynn Hastings,

coordinatrice humanitaire pour le territoire palestinien occupé, a informé le Conseil de sécurité de la dernière situation à Jénine. Le conseil de 15 membres a tenu des consultations vendredi matin pour discuter de l'agression sioniste à Jénine. Lundi dernier, 3 juillet, l'entité sioniste a lancé un raid qui a duré environ 48

heures dans la ville de Jénine et son camp dans le nord de la Cisjordanie occupée, au cours duquel des hélicoptères, des drones et des forces terrestres ont été utilisés. Au moins 12 Palestiniens sont tombés en martyrs en plus de 120 autres blessés, dont 20 dans un état critique.

Agence

enquête

Algérie/France

Non du code Gerboise bleue 4 fois plus puissante qu'Hiroshima, essai nucléaire 1960/1967



Plus de 60 ans après la fin de la guerre d'Algérie (1954-1962), les relations entre Paris et Alger restent tendues en raison des crimes commis par la France pendant la colonisation et les huit années de la guerre d'indépendance d'Algérie après 130 ans de colonisation française. L'Algérie a demandé à maintes reprises à Paris de présenter ses excuses aux Algériens pour des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité commis pendant la colonisation. Contrairement à ses prédécesseurs, Emmanuel Macron a reconnu en septembre 2018 que la France avait mis en place un système entraînant des actes de torture pendant la guerre d'Algérie, mais il s'est abstenu de présenter les excuses de la France. La France et l'Algérie poursuivent des négociations depuis quatre ans au sujet de quatre dossiers historiques sans aboutir à aucun résultat. Premièrement, l'Algérie exige notamment le partage des archives de la période coloniale (1830-1962) mais Paris a toujours rejeté cette demande d'Alger. Comme elle exige le rapatriement des crânes de tous les résistants algériens conservés en France. Le troisième dossier porte sur la demande d'indemnisation pour les victimes des tests atomiques que la France a réalisés dans le Sahara algérien entre 1960 et 1966, tandis que le dernier dossier porte sur le sort inconnu de 2200 résistants algériens portés disparus pendant la guerre de 1954-1962. Pendant cette guerre, 60.000 combattants et plus d'un million et demi de civils algériens ont été tués par la France.

Paris doit urgemment faciliter le nettoyage des sites de ses essais nucléaires en Algérie dans les années 60, sur lesquels demeurent toutes sortes de déchets toxiques, a estimé dernièrement l'ONG Campagne internationale pour l'abolition des armes nucléaires (ICAN). « La France doit remettre aux autorités algériennes la liste complète des emplacements où ont été enfouis des déchets contaminés », estime

L'Algérie a demandé à maintes reprises à Paris de présenter ses excuses aux Algériens pour des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité commis pendant la colonisation. Contrairement à ses prédécesseurs, Emmanuel Macron a reconnu en septembre 2018 que la France avait mis en place un système entraînant des actes de torture pendant la guerre d'Algérie, mais il s'est abstenu de présenter les excuses de la France. La France et l'Algérie poursuivent des négociations depuis quatre ans au sujet de quatre dossiers historiques sans aboutir à aucun résultat. Premièrement, l'Algérie exige notamment le partage des archives de la période coloniale (1830-1962) mais Paris a toujours rejeté cette demande d'Alger. Comme elle exige le rapatriement des crânes de tous les résistants algériens conservés en France. Le troisième dossier porte sur la demande d'indemnisation pour les victimes des tests atomiques que la France a réalisés dans le Sahara algérien entre 1960 et 1966, tandis que le dernier dossier porte sur le sort inconnu de 2.200 résistants algériens portés disparus pendant la guerre de 1954-1962. Pendant cette guerre, 60.000 combattants et plus d'un million et demi de civils algériens ont été tués par la France.

notamment l'organisation dans un rapport de 60 pages sur le sujet. L'organisation préconise par ailleurs et fermement une étude indépendante pour établir « s'il existe un risque transgénérationnel » aujourd'hui, ainsi qu'une enquête de détection du matériel contaminé encore en circulation, a-t-on indiqué de même source. Le rapport dénonce que La France avait procédé à 17 essais nucléaires au Sahara algérien entre 1960 et 1966, sur les sites de Reggane puis d'In Ekker. Onze d'entre eux, tous souterrains, sont postérieurs aux accords d'Evian de 1962, qui actaient l'indépendance de l'Algérie mais dont un article permettait à la France d'utiliser jusqu'en 1967 les sites du Sahara. « Aucune obligation de démantèlement complet, de remise en état de l'environnement et de suivis sanitaires des populations locales n'a alors été négociée ni effectuée », indique l'ICAN. Le passé nucléaire reste profondément enfoui dans les sables. Les sites ne font pas l'objet de contrôles radiologiques et encore moins d'actions de sensibilisation des populations locales aux risques sanitaires. Bien qu'aucun bilan n'ait été établi, le nombre de victimes des essais nucléaires aériens ou souterrains effectués au

Sahara augmente inexorablement, souvent dans l'anonymat. Les essais nucléaires aériens ou souterrains effectués au Sahara ont produit de grandes quantités de déchets, enfouis seulement à quelques centimètres de profondeur, et fait beaucoup de victimes. A ce jour, aucune liste n'est établie. L'absence de dépistage et d'archives sanitaires occulte les innombrables maladies comme le cancer et les décès entraînés par les radiations. Les victimes ne sont pas seulement les habitants des zones où les expériences ont eu lieu, mais même ceux se trouvant loin de cette zone. Il est impératif de savoir que La France coloniale avait effectué son premier essai en Algérie le 13 février 1960 à Reggane sous le code « La Gerboise bleue ». Selon des chercheurs algériens, 17 essais nucléaires au total ont été menés par la France au Sahara, dont 4 à Reggane, entre 1960 et le retrait définitif de l'armée française de cette région en 1967. On estimait à au moins 30 000 victimes algériennes de ces expériences. Le dossier des essais nucléaires français en Algérie a été ouvert en 1996. Mais depuis cette date, rien ou presque n'est fait pour se débarrasser de traces empoisonnées. La France devait pourtant

prendre sa responsabilité juridique. Outre l'aide technique qu'elle est en devoir de fournir en matière de décontamination, elle doit ouvrir ses archives, mettre des noms sur tous les lieux secrets où les bombes avaient explosé.

Gerboise bleue ordonnée par le général de Gaulle

Gerboise bleue, c'est le nom de code qui avait été donné au tout premier essai nucléaire aérien effectué dans le Sahara le 13 février 1960 sur ordre du général de Gaulle. Cette explosion, quatre fois plus importante que celle d'Hiroshima, avait permis à la France de devenir une puissance nucléaire. Ensuite la Gerboise blanche, puis rouge, puis verte. Puis 13 autres essais, souterrains cette fois-ci. En tout, la France procédera à 17 essais nucléaires dans le Sahara jusqu'en 1966. L'Afrique subsaharienne est touchée. Aujourd'hui, le grand public commence à découvrir l'étendue exacte des retombées nucléaires dans la région, à partir d'une simple carte, classée « secret défense » jusqu'en avril dernier par l'armée. De vastes zones de contamination, allant bien au-delà du Sahara, observées jusqu'à deux semaines après le premier tir aérien de février 1960. Des retombées radioactives au Mali, en Mauritanie, en Côte d'Ivoire, au Sénégal, au Niger, en Centrafrique, au Tchad, au Ghana. Reste à savoir, désormais, quel a pu être l'impact du nuage sur la santé des populations. Rien n'est dit concernant ses doses de radioactivité, toujours jugées faibles et sans conséquence par l'armée. Le parcours du nuage est connu. Un jour après l'explosion, il traverse le désert, en fonction des vents, et atteint Tamanrasset. En l'espace de 24 heures, l'Afrique subsaharienne est touchée. En Afrique centrale, Ndjamena et Bangui le sont aussi. Trois jours plus tard, le nuage remonte vers l'Afrique de l'Ouest pour atteindre Bamako, quatre jours après l'explosion.

Oké Faouzi

Mostaganem

Canicule et ruée sur les plages

Les dix villes côtières de Mostaganem accueillent durant la période estivale, des milliers de visiteurs en provenance d'autres villes du pays ou de l'étranger, venus apprécier ses plages et ses sites pittoresques.

La Protection civile a enregistré depuis le début de l'ouverture de la saison estivale à ce jour plus de 30.000 estivants. Forte de ses potentialités, Mostaganem vit ainsi à un rythme exceptionnel en particulier durant les mois de juillet et août dans la mesure où cette période marque les vacances scolaires et les congés annuels d'une grande majorité de nationaux et d'Algériens résidant à l'étranger. Les plages deviennent alors l'incalculable recours pour les estivants fuyant la chaleur pen-



dant le jour alors que les cafés et autres lieux de divertissement, qui restent ouverts jusqu'à des heures tardives, représentent la destination privilégiée des fêtards de tous âges et catégories confondus. Lors de cette période estivale, et dès 20 heures du soir, il devient fréquent d'assister au ballet incessant de personnes, arpentant le grand boulevard de la Salamandre.

Les nombreuses crémeries ouvertes en la circonstance ne se désemplissent pas au grand bonheur des enfants accompagnés de leurs parents. Face à cet afflux massif de vacanciers, les services de sécurité ont mis en place un dispositif se voulant dissuasif pour les délinquants et rassurant pour les habitants et les touristes. Au niveau de la grande plage et celle de « La Salamandre »

des policiers en tenue blanche veillent au grain à la tranquillité des baigneurs. Les gendarmes eux sont affectés aux autres plages relevant de leurs compétences territoriales. Le dispositif a nécessité la mobilisation de nombreux services. Les patrouilles de proximité ont été très bien accueillies par les riverains et les estivants. A ce sujet, le chef de la cellule de

communication, Belkacem dira que « la fréquentation massive d'estivants sur la région qui est en constante progression nous impose désormais de développer un service de sécurité à la plage qui aura pour mission d'assurer un environnement sécuritaire aux milliers de jeunes qui utilisent la grande plage chaque année ».

N. Malik

Relizane

Des lâchers de poisson pour des privés

S'inscrivant dans le cadre du développement des activités aquacoles continentales à travers la wilaya de Relizane, notamment la filière de la pisciculture intégrée à l'agriculture, une évaluation des résultats a été effectuée cette fin de semaine par une commission qui s'est déplacée sur sites.

Les résultats de cette opération, qui entre dans le cadre de l'intensification de l'activité aquacole initiée par la direction de la pêche se sont avé-

rés, selon les membres de la commission, concluants, ce qui semble inciter les responsables du secteur à étendre cette expérience à d'autres fellahs qui possèdent évidemment les moyens nécessaires, notamment les bassins d'irrigation dont la capacité dépassent les 2000 m³. Une rencontre des cadres de la direction avec les fellahs, qui a eu lieu dans le siège de la daïra, a suivi l'évaluation.

Durant celle-ci, une étude des

besoins de la région en matière d'alevins (petits poissons) a été présentée, des explications relatives aux petits projets d'élevage de poissons ont été fournis et les différentes méthodes et sources de financement ont été discutées. Aussi bien du côté de l'administration que de celui des fellahs, l'engouement pour cette activité aquacole est apparent, un bon signe qui va dans le sens de l'effort que consentent les pouvoirs publics pour combler le déficit en pois-

son que connaît le pays.

A signaler que les fellahs suivront des cours théoriques et des conseils d'orientation pour réussir leurs investissements dans le domaine, s'imprégner des méthodes et pratiques de l'élevage de poissons en eau douce, les ensemencements dans les bassins d'irrigation et les bienfaits que l'on peut en tirer sur le plan alimentaire et sur l'environnement.

N. Malik

Relizane

Une pensée pour nos morts !

La situation est lamentable au cimetière central de la ville de Relizane. Hormis les alentours immédiats des tombes qui échappent à l'envahissement des herbes folles, car arrangées de temps à autre lors des passages de visiteurs qui ne manquent pas d'effectuer à l'occasion des opérations de désherbage, les espaces à l'intérieur du cimetière sont recouverts

d'une végétation dense et sauvage dont la hauteur peut facilement cacher une personne. En effet, nos cimetières, ces sites de recueillement et de prière, dont plusieurs datent de l'ère coloniale, présentent de nombreuses carences, pour ne citer que le manque de gardiens et d'ouvriers, l'absence de l'éclairage, l'inexistence de routes, en plus des allées gon-

dolées et non bitumées. Plusieurs personnes, dénoncent des citoyens qui nous ont rendu visite hier à la rédaction, revendiquant un peu plus de respect pour les morts et pour les nombreux visiteurs qui convergent quotidiennement vers ce lieu de repos éternel. Les visiteurs sont menacés par les serpents ou les chiens errants qu'on ne peut pas voir à

cause des herbes folles qui recouvrent quasiment tout le cimetière, indiquent nos interlocuteurs. Inouï ! Hélas, presque à la même période, chaque année, le problème du désherbage et le manque d'entretien des cimetières revient au-devant de la scène.

N. Malik

INFO EXPRESS

Touggourt

Mobilisation d'une colonne mobile de lutte contre les incendies de forêts

Une colonne mobile de lutte contre les incendies de forêts et des cultures a été installée lundi dans la wilaya de Touggourt dans le cadre du plan de prévention et de protection de la richesse forestière des feux de forêts arrêté par la Direction générale de la protection civile (DGPC) pour la saison estivale 2023, a-t-on appris auprès de ses services. Cette colonne, dont le coup d'envoi a été donné par le directeur de la Protection civile de la wilaya de Touggourt, le lieutenant-colonel Larbes Arezki, est composée d'un important dispositif humain et matériel, dont un effectif de 14 éléments de différents grades, des engins, de trois véhicules tout terrain, ainsi qu'un camion-citerne d'une capacité de 4.000 litres, une ambulance, un bus et d'un véhicule de communication.

Ce dispositif est chargé de l'intervention lors des incendies menaçant le couvert végétal, les récoltes agricoles et la richesse phœnicole de la région, et sa mobilisation, le cas échéant, pour appuyer les actions des wilayas voisines, a expliqué le chargé de communication à la direction de la Protection civile de Touggourt, le lieutenant Zohir Djoudi.

Dans ce cadre, les services de la Protection civile ont procédé au lancement d'une campagne de sensibilisation en direction des agriculteurs sur les risques et dégâts engendrés par les feux et de vulgarisation des règles à suivre et des mesures à prendre contre les incendies de forêts, notamment en cette période des grandes chaleurs.

Cette opération intervient en application de la stratégie opérationnelle préconisée par la direction générale de la Protection civile, en coordination avec les différents partenaires de lutte contre les incendies, un des risques menaçant les cultures et la richesse sylvicole durant la période estivale, a-t-on indiqué de même source.

APS

Guerre en Ukraine

Vers l'effondrement de la réputation occidentale



Oleg Nesterenko
Président du CCIE (www.c-cie.eu)

Après le monde bipolaire, existant depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale et jusqu'à l'implosion de l'Union Soviétique en décembre 1991, l'actuel conflit sur le territoire de l'Ukraine est le point de gravité dans le processus de transition entre deux grandes époques de l'histoire contemporaine : l'ancienne - unipolaire - qui a perduré durant les 30 dernières années et la nouvelle - multipolaire - post-hégémonique, qui est née fin février 2022.

Etant guère adepte des théories communistes, je ne peux, toutefois, ne pas constater que les événements d'aujourd'hui ne sont que l'adaptation moderne, le reflet dans le miroir du vieux principe des révolutions exprimé par Vladimir Lénine déjà en 1913 dans son ouvrage « Le premier mai du prolétariat révolutionnaire » : les classes inférieures ne veulent plus vivre à l'ancienne, tandis que les classes supérieures ne peuvent plus gouverner à l'ancienne. Soit, l'impossibilité pour la classe dirigeante de maintenir sa domination en forme inchangée. Aujourd'hui, les « classes supérieures » sont le monde occidental gravitant autour des Etats-Unis d'Amérique et les « classes inférieures » - le reste de l'humanité. Une fois de plus, l'histoire n'apprend rien aux « élites » politiques et les époques se remplacent de la même manière que cela fait un siècle : dans la violence.

Les discours sur la défense de la liberté, de la démocratie et des nobles valeurs et, donc, occidentales que l'Ukraine représente et défend ne sont que les narratifs « atlantistes » développés via l'appareil de la propagande des médias mainstream, afin de justifier auprès des masses électorales préformatées les initiatives controversées entreprises par les représentants du pouvoir actuel du bloc de l'occident collectif américano-centrique. Des narratifs très éloignés de la tragique réalité du pouvoir ukrainienne.

Sans entrer dans le détail des intérêts profonds des Etats-Unis d'Amérique dans le cadre de la guerre en Ukraine qui s'y déroule depuis 2014, des intérêts directement basés sur la stratégie globale de la défense des éléments existentiels pour l'état américain (voir mon analyse « la guerre en Ukraine : la Genèse »), il est à noter que l'arrivée à leurs objectifs pré-établis se traduisait par l'affaiblissement politico-économique significatif de la Russie d'une part, en tant qu'un des acteurs majeurs vis-à-vis du système de pétrodollars et, d'autre part, en tant que partenaire stratégique de la Chine tant dans le domaine économique, dont les deux pays ont une véritable complémentarité, tant dans le domaine politico-diplomatique et militaro-technologique.

Le piège anglo-saxon

Les Etats-Unis d'Amérique se sont retrouvés devant un dilemme existentiel : d'une part, le scénario positif pour Washington dans l'issue de cette guerre devient chaque jour de plus en plus irréalisable ; d'autre part, les Américains ne peuvent pas se per-



mettre de ne pas importer dans la confrontation en cours.

La victoire est un élément vital vis-à-vis de la réputation mondiale en tant que première puissance politico-militaire opérationnelle tant des Etats-Unis, tant de leurs partenaires européens - un élément vital vis-à-vis du futur de la civilisation occidentale. Ce qui n'était guère un élément existentiel au début du conflit - en est devenu un dès l'engagement ouvert et radical de l'intégralité du bloc occidental dans les hostilités. Aucun retour en arrière n'est possible. Vu la spécificité de la situation politique interne aux Etats-Unis, conditionnée par les dernières défaites militaires en Syrie et en Afghanistan, ils ne leur étaient pas possible d'entrer en guerre seuls ou qu'en tandem avec le monde anglo-saxon. Le monde anglo-saxon, dont nul besoin n'était de convaincre le Royaume-Uni de prendre part au conflit, vu le processus engagé par la Chine et la Russie de l'effondrement des réseaux néocoloniaux, notamment britanniques, sur le continent noir et qui mènera, à terme, à de très graves répercussions vis-à-vis du système financier de la City de Londres - centre traditionnel du brassage des gigantesques revenus de l'exploitation des matières premières de l'Afrique.

Un travail en profondeur, très certainement, a été réalisé auprès de Bruxelles. L'Union européenne et ses pays-membres sont tombés dans le piège américano-britannique qui a fait stimuler les égos des élites politiques du vieux continent vis-à-vis de la grandeur et de la domination du passé qui est en déclin constant avec l'émergence de nouveaux centres de gravités idéologiques en Chine et en Russie. La grandeur et la domination leur ont été proposées de retrouver en entrant en guerre, estimée gagnée d'avance, contre les nouveaux challengers.

De la « guerre-éclair » vers la guerre d'usure

Initialement, au déclenchement de la nouvelle phase de guerre, il était prévu que les sanctions contre la Fédération de Russie d'une amplitude sans précédent dans l'histoire contemporaine, mises en œuvre par l'occident collectif sous le patronat de Washington et soutenues sous la pression politico-économique par une partie du monde non occidental dès les premiers jours de la guerre, auraient dû ébranler l'économie russe en quelques mois et la mettre sur le chemin précalculé de l'effondrement inévitable, et faire de la Russie un état-paria. Un état-paria non pas pour une période de quelques mois ou années, mais pour toute une époque future.

Toutefois, dès le déclenchement des sanctions, des signes inquiétants de la résistance inattendue de l'économie russe sont apparus, parallèlement au refus des acteurs majeurs non occidentaux de condamner l'initiative de Moscou sur le territoire de l'Ukraine, malgré la coercition « atlantiste » hors du commun. Les Etats-Unis d'Amérique se sont retrouvés dans l'incapacité de fédérer autour d'eux le monde non occidental dans leur projet antirusse. Le plan primaire qui a dû fonctionner contre la

Russie à court terme, en quelques semaines, voire des mois, a totalement échoué.

L'effondrement de l'économie russe qui n'a pas eu lieu, étant l'une des raisons-clés de la guerre en Ukraine, afin, notamment, qu'au moment de la phase majeure de la future confrontation des Etats-Unis face à la Chine la Russie ne puisse se permettre le soutien significatif de son partenaire stratégique asiatique sous la menace de nouvelles sanctions que le pays avec une économie censée être anéantie ne serait en mesure de s'accorder - il était nécessaire de modifier la stratégie.

L'action américaine a été donc fondamentalement revue à la base et s'est tournée vers la stratégie de l'usure à long terme. Stratégie qui ne pouvait fonctionner sans l'élément initialement imprévu : le financement d'une ampleur sans précédent du pouvoir ukrainien. Une ligne de crédit inédite dans l'histoire contemporaine a été ouverte à cet effet au bénéfice de Kiev.

Le projet des négociations face à la Russie à genoux

Certains experts du camp « atlantiste », en répétant en écho les slogans adressés par la propagande de Kiev à leurs masses, prônent pour objectif indispensable le retour de l'Ukraine à ses frontières de 1991 en le présentant comme étant parfaitement réalisable. C'est à dire, la reprise à la Russie et l'instauration du pouvoir de Kiev sur les villes, telles que Donetsk et Lougansk à Donbass et Simferopol avec Sébastopol en Crimée. Sébastopol, dont la principale raison de la récupération de la Crimée par la Russie était le danger imminent, à la suite du coup d'état de 2014 à Kiev, de la perte de la base navale russe située dans la ville et sa reprise opérationnelle par les forces navales de l'Otan. Les personnes qui envisagent sérieusement un tel scénario ne sont que la caricature grotesque et l'insulte au qualificatif d'expert. Point nécessaire de détailler leur position et de rappeler que la probabilité de la reprise par l'Ukraine, par exemple, du port militaire russe de Sébastopol est infiniment plus faible que l'utilisation massive des armes nucléaires dans le conflit en cours. Cela étant, l'utilisation de la composante nucléaire de la défense russe dans la confrontation est actuellement proche de zéro. Aujourd'hui, l'objectif du bras armé de l'occident collectif : importer un maximum d'éléments sur le terrain et, ensuite, de négocier en position de force face à la Russie, censée être ébranlée.

Une forme d'amateurisme déconcertant et la méconnaissance du raisonnement quasi-génétique du peuple russe ne permet pas de faire comprendre aux auteurs de cette stratégie que la négociation clé à partir de la position de faiblesse, quand bien même elle aurait lieu, sur les éléments vitaux pour la Fédération de Russie est totalement inconcevable pour cette dernière et n'aura jamais lieu. Si par la suite d'une série d'événements la Russie était, hypothétiquement, mise ponctuellement en position de faiblesse, ce n'est pas une négociation tant espérée, plus que naïvement, par l'Occident collectif face à la Russie affaiblie qui aurait lieu,

mais un recul suivi d'une reconsolidation et remobilisation des moyens à disposition de la Fédération de Russie pour le retour sur ses positions de domination de la situation. A souligner que dans les circonstances économico-militaires de ce jour, d'une part, des pays de l'Otan et, d'autre part, de la Russie, la probabilité de réalisation du scénario occidental dans les années à venir est mathématiquement proche de zéro.

Il est intéressant de noter qu'il existe un certain nombre d'analystes américains de grande renommée, dont un ancien patron du département de planification de la politique extérieure du Département d'Etat, qui considère que non seulement une grande défaite dans l'actuelle offensive ukrainienne, tant promue auprès des masses occidentales, afin de continuer à maintenir le tonus nécessaire pour la continuation du financement du conflit, serait catastrophique, mais également une hypothétique grande victoire de l'armée ukrainienne dans cette entreprise ne serait pas moins catastrophique que la défaite.

Ce type d'analyse n'est guère le signe de la schizophrénie ou du dédoublement de la personnalité, mais bien d'une profonde et lucide compréhension des processus en cours : la réaction de la Russie suivra et sera proportionnelle à la nécessité de l'anéantissement d'une nouvelle menace grave. Néanmoins, je ne peux que rassurer les analystes en question : en prenant en considération les éléments stratégiques des dispositions des forces en confrontation à ce jour, il n'y a pratiquement aucun risque que l'actuelle initiative de Kiev poussée par ses créateurs obtienne un succès. Et la probabilité qu'elle ait un succès majeur et à long terme, au point de faire reconsidérer en profondeur la stratégie de Moscou vis-à-vis de l'Ukraine est, tout simplement, inexistante.

Le franchissement des tabous

Aujourd'hui, la compréhension de la réalité sur le terrain des opérations qui diffère grandement du plan de guerre initialement prévu, mène le bloc occidental vers une forme de panique opérationnelle qui se traduit dans l'accroissement chaotique des aides militaires supplémentaires totalement imprévues pour l'agent exécutant dans la confrontation sur le terrain - l'armée ukrainienne.

Cet accroissement chaotique se reflète dans le franchissement des tabous établis par les responsables occidentaux eux-mêmes, comme la livraison à l'Ukraine des obus d'uranium appauvri, des chars occidentaux et les futures livraisons des avions de combats américains (et, ensuite, européens ?) en réduisant, proportionnellement, la marge de manœuvre avant le déclenchement des hostilités directes entre l'armée russe et celle de l'Otan. Notamment, la spécificité de l'exploitation des avions de combat F-16 qui seront prochainement fournis à l'Ukraine est telle qu'il est totalement impossible de la réaliser intégralement, d'une manière autonome, sur le territoire de l'Ukraine. Et selon le rôle proportionnel des bases aériennes situées, notamment, en Pologne et en Roumanie, dans l'exploitation de l'aviation en question - l'état-major russe prendra la décision de les bombarder ou pas. Si le ravitaillement des F-16 en munitions a lieu en dehors de l'Ukraine - les frappes russes des lieux en question seront pratiquement inévitables, car, selon les lois de guerre, les pays visés seront considérés en tant que belligérants, participants directs aux combats.

Le drone militaire américain abattu par l'aviation de guerre russe au-dessus de la mer Noire n'est qu'un modeste prélude à la confrontation militaire de grande ampleur qui peut encore avoir lieu entre la Russie et l'alliance atlantique et peut, selon la doctrine militaire russe en vigueur, aboutir à l'utilisation des armes nucléaires tactiques et stratégiques contre les objectifs ennemis.

A suivre ...

Oleg Nesterenko

Président du CCIE (www.c-cie.eu)

FESTIVAL DES AÏSSAOUA À MILA

«HAFOUDHIA» ET «RACHIDIA» CONQUIÈRENT LE PUBLIC À LA CLÔTURE

Les associations «Hafoudhia» de la wilaya de Biskra et «Rachidia» de Constantine ont conquis le public présent à la maison de la culture M'barek El-Mili de Mila à la soirée de clôture vendredi de la 12^{ème} édition du festival national des Aïssaoua. L'assistance composée essentiellement de familles a vibré au rythme des chants spirituels de l'art Aïssaoua exécutés par «Hafoudhia» et «Rachidia» à l'instar «Allah Allah nadhkar oua nachhad» (Allah Allah, j'invoque et je contemple), «Ya rassoul Allah, inni bik moustajir» (O prophète, je me réfugie auprès de toi) et «Cheikh Abdelkader oua r'jal El Hadhra» (cheikh Abdelkader, les gens de la Hadhra). Le commissaire du festival, Boukhmisse Boublâ, a indiqué à l'APS que cette édition placée sous le thème «Aïssaoua : dimension spirituelle et résistance d'une nation» s'est déroulée dans d'excellentes conditions d'organisation avec un programme de concerts et de conférences animés à la maison de la culture M'barek El Mila mais aussi délocalisé vers les grandes communes de Teleghma, Ferdjioua et Chelghoum Laïd dans le cadre des activités de proximité de la manifestation.

R.C.

FESTIVAL DE THÉÂTRE AMATEUR DE MOSTAGANEM

PARTICIPATION DE 15 TROUPES

Pas moins de 15 troupes de théâtrales prendront part à la 54^{ème} édition du Festival culturel national de théâtre amateur, qui se tiendra entre le 13 et 18 juillet en cours à Mostaganem, a-t-on appris samedi des organisateurs. Ces troupes amateurs des wilayas de Tizi Ouzou, Tipaza, Boumerdès, Aïn Defla, Oran, Tlemcen, Relizane, El Bayadh, Msila, Constantine, Setif et Aïn Salah ont été sélectionnées pour participer dans les catégories «A» et «B», après des tours qualificatifs régionaux dans diverses régions du pays, effectués durant les mois de mai et juin derniers, a ajouté la même source. Les spectacles de la catégorie «A» (10 représentations) auront lieu à la Maison de la Culture «Ould Abderrahmane Kaki» et ceux de la catégorie «B» (5 représentations), qualificatifs à la compétition se déroulent à l'école de théâtre de l'Association Culturelle «El Moudja» à Salamandre. En parallèle, le commissariat du Festival culturel national de théâtre amateur a mis en place un programme de redynamisation de l'environnement, avec plusieurs représentations de théâtre de rue, au niveau des places de l'Indépendance et du Martyr Ayachi Abdelkrim, au centre-ville de Mostaganem et au parc d'attractions et de loisirs Mostaland, a-t-ajouté. S'agissant du programme de formation prévu en marge de ces activités, la 54^{ème} édition du Festival verra l'organisation de 7 ateliers dans les domaines des techniques de mise en scène, scénographie, écriture dramatique, chorégraphie, interprétation, préparation du comédien et théâtre de rue, outre un atelier sur les startups du champ théâtral et culturel.

R.C.

Fête de l'indépendance

Concert andalou grandiose à Alger

Un récital musical andalou époustouflant, associant plusieurs musiciens et interprètes issus de plusieurs écoles et associations de musique sanâa, a été animé vendredi soir à Alger devant un public nombreux en célébration du 61^{ème} anniversaire de l'Indépendance de l'Algérie.

Accueilli au patio du Palais de la Culture Moufdi-Zakaria, en présence de la ministre de la Culture et des Arts, Mme Soraya Mouloudji, le spectacle qui a drainé un public nombreux, marque les festivités célébrant la Fête nationale de l'indépendance et de la Jeunesse coïncidant avec le 5 juillet. Sur scène, quelque 340 instrumentistes et interprètes de l'Orchestre algérien de sanâa, dirigé par les maestros Yazid Hamoudi et El Hadi Boukoura, ont gratifié le public, durant une heure et demi, d'un florilège de pièces du répertoire andalou, revisité dans



ses variantes sanâa et hawzi. Dans la première partie, l'orchestre sous la baguette du maestro Yazid Hamoudi, a exécuté plusieurs pièces, rendues dans le mode nouba Sika, avec un riche programme composé notamment de «Ya nass ama taâdarouni» (M'saddar), «Zad el hob woujdi» (B'tayhi), «Ma t'faqert ya ghzali» (Insiraf) et «Dar el akkar» (M'khallass). Prenant le relais, le chef d'orchestre El Hadi Boukoura a enchaîné avec un programme dédié au hawzi, composé de plusieurs pièces du genre comme «Ya ibn El warchane» et «Ana el gharib», dans une ambiance festive, rehaussée par une présence remarquable des familles, venues apprécier la beauté la musique an-

dalouse. En dernière partie de cette soirée, l'orchestre algérien de sanâa a rendu «Ya Djazair», nouvelle chanson écrite et composée par Yazid Hamoudi, qui a partagé avec le public sa nouvelle création musicale, inspirée du patrimoine musical algérien et exécutée sur l'air de «Wahed Ghouziel», célèbre pièce de l'andalou, reprise par de grands interprètes du genre. «Ya Djazair» est un hommage aux sacrifices de tous les martyrs, morts pour une Algérie libre et indépendante, a résumé son auteur et compositeur. Mme Soraya Mouloudji a, dans une déclaration à la presse, qualifié de «grandiose» ce concert marquant la célébration du 61^e anniversaire de l'Indépendance, qui

associe plus de 39 associations de la musique Sanaa, issues de différentes régions du pays. «La liberté», a-t-elle souligné, doit être «consacrée à travers la pratique artistique consciente et citoyenne pour consolider les traits de l'identité culturelle algérienne». A l'issue du spectacle, les maestros Yazid Hamoudi et El Hadi Boukoura ont été honorés par la ministre de la Culture et des Arts. Créé en 2022 à l'occasion du soixantenaire de l'indépendance, l'orchestre algérien de sanâa, réunit une quarantaine d'écoles et associations de musique andalouse, issues de 13 wilayas dont Alger, Blida, Béjaïa, Biskra, Mostaganem et Jijel.

R.C.

En visite de travail et d'inspection à Aïn Defla

Soraya Mouloudji inaugure le théâtre régional

La ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji a inauguré, samedi à Aïn Defla, le théâtre régional «Chahid Tayeb-Cherif» et la salle de cinéma «Kawakib», et inspecté l'avancement des projets de réalisation d'importantes structures relevant de son secteur.

La ministre a effectué une visite de travail et d'inspection de nombreux projets et de sites historiques et archéologiques relevant de son secteur à Aïn Defla. Accompagnée du wali d'Aïn Defla, Abdelghani Filali, Mme Mouloudji a précisé que «cette visite d'inspection lui a permis de s'enquérir du taux d'avancement des projets de son secteur, inscrits dans le cadre de la loi de Finances 2023, parmi lesquels figure la restauration de la maison du Califat (Dar El Khilafa) de l'Emir Abdelkader, un édifice culturel qui comprendra un musée des arts et des traditions de la ville de Miliana». «Le complexe religieux Sidi Ahmed Benyoucef avait bénéficié d'une enveloppe pour la restauration de son hôtel», a-t-elle



rappelé, soulignant que «la décision de classer la ville de Miliana secteur sauvegardé a été publiée, avril dernier, dans le journal officiel». «Une étude globale est en cours d'élaboration pour la mise en place d'un plan de préservation et de valorisation de la vieille ville de Miliana», a-t-elle fait savoir. A Khemis Miliana, la ministre a inauguré le théâtre régional «Chahid Tayeb-Cherif» qui peut accueillir jusqu'à 500 personnes, ainsi que la salle de cinéma «Ka-

wakib». Une convention a été signée, à cette occasion, entre la direction de la culture de la wilaya d'Aïn Defla et le Centre algérien de développement du cinéma pour exploiter cet espace culturel au profit des amateurs du 7^e art. Inspectant le site choisi pour abriter le Centre national des Archives cinématographiques, la ministre a affirmé que ce projet «très important» est réalisé à Aïn Defla pour plusieurs raisons, notamment sa proximité de la capi-

tale, ainsi que le respect des normes climatiques appropriées pour la préservation. Elle a également souligné que cet édifice culturel, qui s'étend sur une superficie de 2335 m², permettra de conserver 120.000 copies de films en utilisant des supports de pointe. Il comprendra également des laboratoires, des salles de conservation, de maintenance et de numérisation de haute qualité afin de préserver la mémoire cinématographique nationale, a-t-elle déclaré. Mme Mouloudji, en présence du wali et des représentants des collectivités locales, s'est enquis de l'avancement des travaux de restauration de la salle de cinéma «Eddoui», à la commune d'Aïn Defla. Au terme de sa visite à la wilaya d'Aïn Defla, la ministre, accompagnée des autorités locales, a visité de nombreux monuments historiques et sites archéologiques, dont le site romain «Oppidum Novum».

R.C.

Jeux sportifs arabes

Deux boxeurs algériens en demi-finale, Roumaïssa Boualem en finale

→ Deux boxeurs algériens ont validé leur billet pour les demi-finales du tournoi de boxe des Jeux sportifs arabes (5-15 juillet), alors que Roumaïssa Boualem s'est qualifiée en finale, lors de la deuxième journée disputée samedi au Centre de préparation et de regroupement des équipes militaires à Ben Aknoun (Alger).

Boualem Roumaïssa (50 kg) est la première boxeuse algérienne à avoir composé son billet pour la finale du tournoi arabe d'Alger, après sa victoire devant la Marocaine Rabab Cheddar (5-0).

La médaillée d'or aux Jeux méditerranéens d'Oran s'est montrée largement supérieure sur le ring face à la vice-championne d'Afrique.

« Certes, j'ai dominé mon combat, mais c'était un peu compliqué face à la Marocaine que je connais bien. Nous avons disputé plusieurs finales ensemble, mais aujourd'hui j'ai eu le dernier mot devant le



Roumaïssa Boualem a assuré une médaille.

public algérien », a déclaré la championne d'Afrique algérienne. L'Algérienne affrontera en finale, prévue mardi, la Tunisienne Jouini Weam, victorieuse face à la Saoudienne Hantool Kalthoom. Chez les messieurs, le médaillé d'or aux Jeux méditerranéens d'Oran, Aït Bekka Jugurtha (63,5 kg), n'a éprouvé aucune difficulté pour se débarrasser du Libyen Benkhayer Abdulbasit. « Je suis vraiment content d'avoir

remporté ce premier combat. C'était un duel très facile pour moi. Maintenant, je vais réfléchir au prochain combat face au Tunisien, ce sera une autre paire de manche », a déclaré Aït Bekka à l'issue de sa victoire. Il sera opposé en demi-finale prévue lundi au Tunisien Dridi Mahdi, vainqueur contre le Qatar Al Marri Abdulhadi. Le dernier combat de la deuxième journée a vu la qualification de l'Algérien

Yaïche Youcef Islam (71 kg) qui a dominé l'Emirati Alkandari Husain.

L'Algérien affrontera en demi-finale, prévue lundi, le Jordanien lashaash Zeyad Hussein, vainqueur du Tunisien Ghazouani Hamza. Lors de la première journée disputée vendredi, les boxeurs Khenoussi Kamel (48 kg), Salem Tamma (60 kg) et Chemseddine Kramou (67 kg) avaient composé leur billet pour les demi-finales, assurant par la même occasion la médaille de bronze du tournoi arabe. Par ailleurs, le boxeur Younes Nemouchi (80 kg) a été éliminé dès son entrée en lice face au Jordanien Ashaish Hussein. Outre l'Algérie, pays organisateur, 12 pays arabes prennent part à l'édition d'Alger qui marquera pour la première fois la programmation du tournoi féminin.

Les sélections algériennes de boxe sont présentes avec 19 pugilistes (13 messieurs et 6 dames), sous la conduite des entraîneurs Ahmed Dine et Noureddine Touilbini (messieurs) et Abdelhani Kenzi et Mohamed Chaouia (dames).

Lors de la précédente édition qui s'est déroulée en 2011 à Doha au Qatar, l'Algérie a terminé à la cinquième place avec un total de sept médailles (2 argent et 5 en bronze).

R. S.

Coupe de la Confédération 2023-2024

La CAF annule le deuxième tour préliminaire «Bis»

→ La Confédération africaine de football a décidé de supprimer le deuxième tour préliminaire additionnel de la Coupe de la Confédération de la CAF, a indiqué l'instance africaine présidée par Patrice Motsepe.

La décision a été prise lors de la réunion de son Comité exécutif tenue vendredi à Rabat, précise la CAF dans un communiqué publié sur son site officiel. Selon la même

source, cette suppression « signifie que les seize clubs vainqueurs du deuxième tour préliminaire se qualifieront directement pour la phase de groupe de la Ligue des Champions de la CAF et de la Coupe de la Confédération pour la saison 2023-2024 ».

La Coupe de la Confédération de la CAF a débuté en 2004. Elle rassemble les vainqueurs des Coupes nationales des associations

membres de la CAF ainsi que les équipes classées troisièmes dans leurs championnats nationaux.

Elle est née de la fusion entre la Coupe des vainqueurs de coupe d'Afrique, créée en 1975, et la Coupe de la CAF, lancée en 1992. Dans le processus de qualification, la CAF autorise aux douze associations membres les mieux classées dont l'Algérie à introduire deux clubs : le vainqueur de la coupe nationale et la troisième équipe au classement final de la ligue.

La phase préliminaire de la compétition comprend un premier et un deuxième tour ainsi qu'un

deuxième tour préliminaire additionnel. Ce dernier tour est organisé en matches de barrage entre les seize perdants du deuxième tour préliminaire de la Ligue des champions de la CAF et les seize vainqueurs du deuxième tour préliminaire de la Coupe de la Confédération de la CAF pour une place en phase de groupes. La phase de groupes compte seize clubs. La dernière édition de la Coupe de la Confédération a été remportée par l'USM Alger pour la première fois de son histoire aux dépens des Tanzaniens des Young Africans (1-2, 1-0).

Volley-ball (dames)

Troisième succès de rang de l'Algérie

→ La sélection algérienne féminine de volley-ball a enchaîné un troisième succès de rang au tournoi des Jeux sportifs arabes Algérie-2023, en s'imposant devant la Jordanie sur le score de 3 sets à 0 (25-12, 25-8, 25-8), en match comptant pour la troisième journée de premier tour disputé samedi à la salle Harcha-Hacène d'Alger.

Dans l'autre match joué plus tôt ce samedi, la Tunisie a dominé le Qatar (3-0 : 25-6, 25-9, 25-3). A l'issue des matches de la troisième journée du premier tour, les volleyeuses algériennes occupent la tête du classement avec 9 points, devant la Tunisie (6 pts) et les Emirats arabes unis (3 pts), alors que la Jordanie et le Qatar sont derniers avec zéro point.

Messieurs : l'Algérie domine la Libye

Par ailleurs, les volleyeurs algériens ont signé un troisième succès de rang au tournoi des Jeux, en s'imposant devant la Libye sur le score de 3 sets à 0 (25-23, 25-18, 25-20), en match comptant pour la troisième journée du premier tour, disputé samedi à la salle Harcha. Dans l'autre match disputé un peu plus tôt dans la journée, le Qatar a battu la Jordanie (3-0 : 25-22, 25-18, 25-21), alors que la Palestine est exempte.

A l'issue des matches de la troisième journée du premier tour, le Six algérien occupe la première place du classement avec 9 points, devant la Libye, le Qatar et la Jordanie avec 3 points, alors que la Palestine ferme la marche avec zéro point.

EN DEUX MOTS

Football : Les Verts affronteront l'Arabie Saoudite en demi-finale

La sélection nationale U23 s'est qualifiée ce samedi soir 8 pour les demi-finales du tournoi de football des JSA après avoir pris le dessus lors de la 3^e journée du groupe A sur le Liban (2 - 0) au stade du 19-Mai-1956 d'Annaba.

La première réalisation algérienne a été l'œuvre du défenseur de l'USM Alger Abdessamed Bounacer qui a repris d'une tête imparable un coup franc bien enveloppé de son coéquipier Mohamed Ait El-Hadj (16').

Le même Ait Mohamed va se distinguer dans le temps additionnel pour délivrer une passe D au remplaçant Boualem Sryer toujours au second poteau pour mettre une nouvelle tête victorieuse (90'+3'). Avec ce second succès, après celui contre le Soudan (2-1) lors de la deuxième journée, les Verts filent en demi-finales en occupant la tête du groupe où ils affronteront l'Arabie Saoudite, second du groupe B après sa victoire contre la Palestine (2-1), ce mardi 11 juillet 2023 au stade du 19 mai 1956 d'Annaba.

De son côté, le Soudan a dominé Oman (2-0) et se qualifie lui aussi au carré final où il croisera le leader du groupe B, la Syrie vainqueur dans l'après-midi de la Mauritanie (4-2).



Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA.

Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar, Place du 1^{er}-Mai - Alger. Tél. : 021 6710.44/6710.46 Fax : 021 6710.75.

Compte bancaire : CPA 103 400 089711. 114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles.

Membres fondateurs : Gérant, directeur de la publication: Abdelwahab Djakoune. Rédacteur en chef : Radia Zerrouk

Composition PAO La Nouvelle République Impression Alger : SIMPRAL Tirage : 2500 exemplaires

16 - Pages Oran : SIO. Constantine : SIE Diffusion centre : SEDICOM. Ouest : SPDO. Est : El Khabar. Sud : Trag diffusion Publicité : La Nouvelle République, Maison de la Presse. Tél. : 021 6710.72. Fax : 021 6710.75. E-mail : ln98redaction@yahoo.fr / E-mail pub : ln98publicite@yahoo.fr - ANEP Spa : 1, avenue Pasteur, Alger. Tél. : 021 73.76.78 - 021 73.71.28. Fax : 021 73.95.59 - 021 73.99.19.

Conception : Studio Baylaucq, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

en direct

Jeux sportifs arabes

Deux boxeurs algériens en demi-finale, Roumaïssa Boualem en finale

le match à suivre

Coupe de la Confédération 2023-2024

La CAF annule le deuxième tour préliminaire «Bis»

football

Coupe du Roi Salmane des clubs

Cinq arbitres algériens retenus pour la phase finale

Jeux Sportifs Arabes L'empreinte algérienne

Au-delà des médailles que décrochent les athlètes algériens lors de ces Jeux Sportifs Arabes, c'est la mise en vitrine des Fédérations sportives qui s'affichent plutôt qui apparaissent au grand jour et au grand bonheur de leurs athlètes respectifs.

Les médailles qui récompensent les efforts des athlètes tant en judo, en sport de boules, handball, athlétisme, natation, tennis et autres font rêver plus d'un et trouvent une source de réaction pour aller une nouvelle fois tenter de faire passer un message essentiel en l'occurrence «donnez-nous les moyens et nous donnerons au peuple des satisfactions», un échange logique lorsqu'il est question de redorer le blason du sport algérien.

881 médailles (255 or, 305 argent, 321 bronze) en huit participation

Cinq jours se sont écoulés et les résultats continuent de faire retentir l'hymne national, jusqu'à créer une sacrée concurrence entre les disciplines. Un atout qui manquait pour se faire surveiller par les nations qui regorgent de stars au cœur de toutes les disciplines. En attendant le bilan de cette 15^e édition, l'Algérie a glané au cours de toutes les 8 participations aux Jeux Sportifs Arabes 881 médailles (255 or, 305 argent, 321 bronze) dont l'édition 2023 (5-15 juillet) qui se déroule actuellement en Algérie.

L'histoire retiendra les engagements des athlètes algériens

L'histoire revisitée nous ouvre ses notes et nous renseigne sur les diverses participations depuis 1962. Le pays «avait été invité, à titre



■ L'Algérie, terre d'accueil...

symbolique, aux 2^{es} Jeux de Beyrouth (Liban) en 1957, puis à la 3^e édition de Casablanca (Maroc) en 1961. La 4^e édition des Jeux, tenue en Alexandrie (Egypte) en 1965 l'Algérie s'est contentée de cinq médailles (2 argent et 3 bronze) et une honorable 8^e place sur 13 pays classés.

Le sport féminin entre en scène

«Le retour en force du sport algérien sur la scène arabe sera constaté à l'occasion de la 6^e édition (1985) qui a été marquée par l'entrée en scène pour la première fois dans l'histoire des joutes arabes, du sport féminin.

Côté moisson, la présence algérienne était conséquente comme le prouve les 99 médailles raflées (15 or, 43 arg, 41 br) et une 4^e place sur 17 pays classés. Puis d'autres participations à l'échelle africaines ont permis à l'Algérie de rafler des médailles en or, en bronze et en argent. En 2007, lors des Jeux Sportifs Arabes qui ont eu lieu au Caire, la participation algérienne à cette édition s'est soldée par une 3^e place au tableau final des médailles devant 19 autres nations participantes. Les athlètes algériens avaient remporté lors de cette édition un total de 124 médailles (30 or, 43 argent et 51

bronze). Au moment où les athlètes algériens devaient confirmer cette enviable 3^e place lors de l'édition de 2011 à Doha (Qatar), l'Algérie avait trébuché et rétrogradé en prenant la 5^e place au classement général sur 21 pays classés, avec un total de 88 consécutions (16 or, 31 argent et 41 bronze).

H. Hichem et Agence

■ BelN Sports 1 : Tennis, Wimbledon à 19h
■ A3 : Jeux sportifs arabes à 17h

La Der

Coupe du Roi Salmane des clubs 2023 : Cinq arbitres algériens retenus pour la phase finale

L'Union des associations arabes de football a retenu cinq arbitres internationaux algériens pour officier durant la phase finale de la Coupe du Roi Salman des Clubs (King Salman Club Cup) édition 2023, prévue en Arabie saoudite du 27 juillet au 12 août prochains, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF) samedi.

Les cinq arbitres algériens sont les directeurs de jeu : Mustapha Ghorbal, Lahlou Ben Braham et Lotfi Bekouassa, ainsi que les arbitres as-

sistants, Mokrane Gourari et Akram Abbes Zerhouni.

16 équipes dont le CR Belouizdad prendront part à cette compétition prévue dans trois villes saoudiennes, Abha, Al Nahah et Taef. Les 16 équipes ont été scindées en quatre groupes de quatre. Les deux premiers de chaque poule se qualifient pour les quarts de finale prévus les samedi 5 et dimanche 6 août 2023. Logé dans le groupe D, le Chabab entamera la compétition le vendredi 28 juillet face

au Raja Casablanca au stade d'Abha (14h), avant de défier les Emiratis d'Al-Wehda le lundi 31 juillet à Abha (14h).

Les coéquipiers du gardien de but Alexis Guendouz boucleront la phase de poules le jeudi 3 août en affrontant les Koweïtiens de Koweït SC au stade du club de Damac (14h).

L'UFAA avait annoncé début février 2023 le lancement d'une nouvelle compétition pour les clubs baptisée la Coupe du Roi Salmane des clubs, qui verra la participation de 37

clubs arabes pour une dotation globale de 10 millions de dollars, dont 6 millions pour le vainqueur.

La Coupe du Roi Salmane des clubs est une suite historique de cette compétition arabe des clubs lancée en 1982, et dont le nom a changé entre la Ligue des champions arabes, la Coupe arabe des clubs vainqueurs de coupe, le Coupe de l'Union arabe, la Coupe de l'Emir Fayçal Ben Fahd, ou encore la Coupe Zaïd des clubs champions.